

# Bulletin sur la transition du taux IBOR

## BULLETIN TRIMESTRIEL | JUIN 2023

L'objectif de ce bulletin est de faire part des plus récentes mises à jour et des derniers développements sectoriels concernant la transition des taux interbancaires offerts (taux TIO) vers les taux de référence de rechange. Dans ce numéro, vous trouverez un sommaire des faits saillants relatifs aux territoires de la communauté mondiale de réglementation, des groupes de travail du secteur et des diverses sources de nouvelles du secteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la transition du taux TIO et du taux CDOR, visitez le [site Web de BMO sur la transition du TIO](#).

### CANADA

- Le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (Groupe de travail sur le TARCOT) a publié un [avis aux marchés](#) réitérant les activités limitées fondées sur le taux CDOR qui demeureront permises après le 30 juin 2023.
- La Banque du Canada a [indiqué](#) que la liquidité des instruments dérivés passe rapidement du taux CDOR au taux CORRA, ce qui dénote des progrès dans la transition avant l'événement d'abandon de juin 2024.
- Le Groupe de travail sur le TARCOT et TMX ont [lancé](#) une série de webémissions portant sur des sujets comme la création d'un taux CORRA à terme conforme à l'OICV et la transition des titres au comptant canadiens vers le taux CORRA.
- Le Groupe de travail sur le TARCOT a [publié](#) une [liste de vérification](#) pour l'évaluation des répercussions de la transition, qui comprend un guide de mise en œuvre pratique afin d'aider les entreprises à atténuer leur exposition au taux CDOR. Bien qu'elle puisse être utile à d'autres utilisateurs, cette liste de vérification est avant tout destinée aux gestionnaires et aux détenteurs d'actifs.

### ÉTATS-UNIS

- L'ARRC a [publié](#) une mise à jour de ses recommandations concernant le champ d'application du taux SOFR à terme, qui a fait l'objet d'un petit changement.
- Les écarts entre les cours acheteur et vendeur se sont accentués alors que les courtiers font face à un risque de contrepartie en ce qui concerne les [swaps de taux SOFR à terme non compensés](#).
- LCH SwapClear a [effectué](#) sa dernière conversion en faisant passer 600 000 contrats fondés sur le taux LIBOR en dollars américains au taux SOFR.
- Tradeweb a [soumis](#) une demande auprès de la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) afin que les swaps de taux SOFR et SONIA soient négociés sur une plateforme de négociation de swaps.
- Reuters a [souligné](#) que le taux SOFR pouvait accroître les risques pour les banques, car le taux de référence n'a aucune composante de crédit et tend à chuter en période de stress financier.
- La Depository Trust and Clearing Corporation (DTCC) a [lancé](#) une solution relative aux indices de remplacement du taux de référence LIBOR pour faciliter la communication efficace des changements de taux dans les contrats fondés sur le taux LIBOR après le 30 juin 2023.
- BMO devrait effectuer la transition de tous les contrats fondés sur le taux LIBOR visés restants d'ici l'abandon du taux de référence. BMO a collaboré avec ses clients en procédant à de nombreuses actions d'information pour assurer le bon déroulement de la transition vers l'abandon du taux LIBOR avant cette date. Les contrats restants relatifs aux produits dérivés hors cote passeront du taux LIBOR au taux SOFR le 30 juin 2023 selon le [protocole relatif aux mesures de repli liées au TIO de 2020 de l'ISDA](#).

**POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR CES SUJETS OU POUR FIGURER SUR LA LISTE DE DIFFUSION TRIMESTRIELLE, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE BUREAU DE TRANSITION DU TAUX IBOR À L'ADRESSE [IBOR.TRANSITIONOFFICE@BMO.COM](mailto:IBOR.TRANSITIONOFFICE@BMO.COM).**